



3493 - Colorer la barbe blanche

question

Comment juger le fait de teinter une barbe blanche ?

la réponse favorite

Louange à Allah.

La Sunna veut qu'on lui donne une coloration rouge ou jaune. Quant au noir, son usage est interdit selon l'opinion la plus juste. Certains disent qu'il n'est que réprouvé. Ceci s'applique aussi bien à l'homme qu'à la femme à l'exception d'un combattant. Al-Mawardit dit : **Il ne lui est pas interdit de teinter ses cheveux en noir.**

Mousslim rapporte dans son Sahih d'après Djabir Ibn Abd Allah (P.A.a) que quand le Prophète (bénédictio et salut soient sur lui) a vu que la barbe d'Abou Quhafa, père d'Abou Bakr, le véridique (P.A.a) était devenue blanche, il dit : **Changez la lui et évitez d'utiliser le noir** . Ici prend fin les propos de l'imam au-Nawawi.

Ibn Omar (P.A.a) affirme qu'il a vu le Prophète (bénédictio et salut soient sur lui) teinter ses cheveux en jaune. Une version ajoute : **c'est la teinte que je préfère**. L'imam Ahmad et Ibn Madja ont rapporté que Wahb a dit : « Nous sommes allés chez Oum Salamata et elle nous a montré un cheveu du Prophète (bénédictio et salut soient sur lui) qui était teinté avec du henné et du Katm. Celui-ci est une plante que l'on mélange avec du henné pour obtenir un produit qui colore les cheveux de façon durable comme l'explique al-Qamous. Pour al-Qastallani, al-Katm est aussi appelé sarf. Il donne une couleur noire tirant sur le rouge. L'usage exclusif de la couleur noire par certains n'est pas acceptable en temps de paix. C'est parfois un moyen de tromper la fiancée et sa mère. Car le fiancé qui a teint ses cheveux laisse croire qu'il est jeune alors qu'il est faible et ses cheveux ont blanchi.